

Les agences locales d'éducation, y compris les académies scolaires publiques du Michigan doivent utiliser l'enquête sur la langue parlée à la maison (HLS, pour Home Language Survey) suivante, telle qu'elle est rédigée, à partir de l'année scolaire 2025-2026. Des informations complémentaires, ainsi que des versions traduites de cette enquête, sont disponibles à l'adresse suivante : www.michigan.gov/mde-el. Les questions peuvent être envoyées par courriel à l'adresse : mde-el@michigan.gov.

Département de l'éducation du Michigan Enquête sur la langue parlée à la maison

Le Michigan accueille des familles de toutes origines linguistiques. Parler plusieurs langues est un atout précieux !

Veillez répondre aux deux questions ci-dessous. Si dans votre réponse à l'une ou l'autre de ces questions, vous avez indiqué une langue autre que l'anglais, le district scolaire procédera à une évaluation pour déterminer si votre enfant scolarisé peut bénéficier d'un soutien linguistique en anglais.

- Quelle est la langue la plus utilisée à la maison ?
- Quelle est la langue la plus utilisée par l'enfant scolarisé ?

Question sur l'identification des fonds destinés aux immigrants en vertu du Titre III

- L'enfant scolarisé est-il né en dehors des États-Unis ou de Porto Rico ?
 - Si oui, quand cet enfant est-il entré dans les écoles américaines ?